



57, rue Turgot 93600 Aulnay-sous-Bois  
Tél : 06.22.41.81.75

**SUD**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE  
DU 22 NOVEMBRE 2006  
Salle Dumont**

**Ordre du jour** : Amélioration de la qualité de la vie dans les quartiers d'Aulnay Sud particulièrement en terme de sécurité

**Intervenants** : Messieurs Franck Cannarozzo, Alain Boulanger, Laurent Cabo-Broseta

**Secrétaire de séance** : Madame Evelyne Janier-Dubry

---

**Alain Boulanger** remercie les personnes qui se sont déplacées et tout particulièrement Mr. Franck Cannarozzo, Maire-Adjoint chargé de la sécurité, de sa participation.

Il rappelle que cette réunion a été décidée à la suite de l'Assemblée Générale du 14 juin 2006 et de la visite effectuée le lendemain dans Aulnay Sud avec un fonctionnaire de la Police Municipale au cours de laquelle il a été évoqué et constaté un certain nombre d'infractions

Ces différents problèmes seront ré-énumérés sous la forme de questions et les réponses actées.

Ces questions devront être courtes et les réponses concises.

Une action recadrée de la police dans le sud d'Aulnay permettrait de redonner à nos quartiers une tranquillité mise à mal.

Sans être forcément prioritaire, un certain nombre de dispositions concourrait à l'amélioration de la qualité de la vie et vaudrait peut-être à notre ville un meilleur classement au hit-parade des villes où il fait bon vivre. Nous sommes actuellement 246<sup>ème</sup> sur 365.

Nous ne pouvons, ni ne devons nous satisfaire de cette situation qui tient compte de nombreux paramètres comme le logement, les infrastructures, les loisirs, le tourisme, l'emploi et la qualité de vie dans laquelle la sécurité est une donnée prépondérante sur laquelle il paraît assez facile d'agir compte tenu d'enjeux mineurs mais importants à nos yeux .

Nos interrogations pour certaines sont destinées à la Police Nationale, non présente ce soir mais dont seuls les OPJ sont rattachés au commissariat de la rue Louis Barrault.

La complémentarité nécessaire entre ces deux Polices n'est pas toujours évidente et nous sommes parfois « ballottés » d'une police à l'autre sans bien comprendre pourquoi.

Ensuite, il donne la parole à la salle

*Suite à plusieurs méfaits survenus en mars et avril 2006 (vol de voiture avec violence, cambriolage et tentatives d'effraction dans le quartier de Nonneville), une habitante demande où en est l'installation Bd de Strasbourg des caméras de vidéo-surveillance.*

**Mr Cannarozzo** nous rapporte le nombre de cambriolages au sud de la voie ferrée sur environ 8000 logements :

- **160** sur l'année 2005
- **146** sur les 9 mois de 2006

Il n'y aura donc pas détérioration de la situation dans ce domaine, cette année Et bien que cela ne soit pas satisfaisant, il faut savoir que ces chiffres sont inférieurs à la moyenne nationale.

Ces délits relèvent principalement de « professionnels » qui surveillent les quartiers en permanence et agissent au « bon » moment d'où la difficulté à gérer cette délinquance.

En ce qui concerne la délinquance de voie publique (agressions, vols à la tire, vols à la roulotte, dégradations, vols autos ...), il faut effectivement pratiquer la dissuasion par la mise en place de caméras de vidéo-surveillance Il confirme l'installation sur l'ensemble de la ville, de 24 caméras en 2006 dont 10 sont en cours d'installation et 15 par an jusqu' en 2009.

Ces délinquances étant attachées aux lieux, ce système est ou sera déployé :

- aux abords des zones scolaires (écoles, collèges)
- Dans les quartiers commerçants
- Dans les zones de transport (gare, arrêts de bus)
- Près des zones de loisirs (sport, culture)

Depuis que le souterrain de la gare est équipé en vidéo-surveillance, il n'est plus constaté d'agressions et au Parc Dumont, cela a permis l'arrêt d'un trafic de drogue.

Toutefois, ces dispositifs ne peuvent pas être implantés dans des zones résidentielles ou de logements, et ce, conformément à la loi : d'où redéploiement d'effectifs humains dans ces quartiers. Une brigade de 3 agents municipaux est missionnée de 14h à 22h sur Aulnay Sud.

*Une habitante de la rue Franklin qui est une rue signalée interdite aux poids lourds demande pourquoi la Police Municipale ne verbalise t-elle pas les camions qui continuent à emprunter cette rue alors que parallèlement les voitures en infraction sont, elles, bien soumises à contravention.*

**Franck Cannarozzo** rappelle que les panneaux d'interdiction de circuler aux véhicules de plus de 3,5 tonnes sont en cours de pose sur tout le quartier, et que lorsque toute la signalétique sera terminée, la Police Municipale veillera au bon respect des procédures.

*Dans le même ordre d'idée, un habitant du carrefour de la négresse, déplore que des camions de 20 tonnes stationnent toute la nuit sur la pelouse en dessous de l'A3 sans qu'ils ne soient le moins du monde inquiétés par la Police*

**Mr Cannarozzo** nous donne les chiffres suivants concernant les verbalisations du 1<sup>er</sup> janvier au 13 novembre 2006 :

- **431** PV de stationnement gênant en dehors des zones payantes
- **7** PV pour les poids lourds

Ce qu'il admet n'être pas très intense pour les camions !

Toutefois, il insiste sur le fait que la Police Municipale est basée sur le principe de **dissuasion** et pas obligatoirement de **répression**.

Et pour ce faire :

- augmentation des policiers municipaux de 50 à 63 en 2006 et 66 en 2007
- renforcement de l'équipe d'agents de stationnement de 4 à 6 en 2006 et 9 en 2007

*Un Aulnaysien demeurant route de Bondy signale que cette voie est empruntée, tous les jours, par des camions de béton et des toupies en provenance du Canal de L'Ourcq et demande ce qu'il est prévu pour dissuader cette circulation de transit.*

A ce sujet, le maire Adjoint, rappelle que 2 politiques s'affrontent à savoir :

- Favoriser certains axes à la grande circulation
- Répartir les flux sur l'ensemble des routes

C'est cette dernière qui a été favorisée ces dernières années.

Cependant dans le cadre du PLU, l'objectif est de reporter le trafic de transit sur des axes de circulation et autoroutes périphériques à la commune et le retour à des quartiers calmes

Lorsque le plan de circulation sera clairement identifié, la police municipale aura toute latitude pour verbaliser les contrevenants.

*Un habitant de la rue Jules Simon, demande à connaître les statistiques de délinquance à Aulnay.*

Quelques chiffres concernant la délinquance de voie publique fournis par **Mr Cannarozzo** :

C'est 2002 l'année qui a eu le taux le plus fort avec + 32% depuis 1998

Voici l'évolution de cette délinquance ces dernières années :

- 2001 - 2002 → - 45%
- 2002 - 2003 → - 12,5%
- 2003 - 2004 → - 7,8%
- 2004 - 2005 → + 4,2% (mais incidence Novembre)

Nous sommes à nouveau sur une pente descendante et Aulnay fait à la fois mieux que la moyenne départementale (8,75% de mieux) et que la moyenne régionale (1,7%) Les résultats sont donc très encourageants.

Comparaison 2002 – 2006 sur 9 mois par type de fait:

- Vols à mains armées → - 45%
- Vols avec violence → + 10%
- Vols avec effraction → - 15%
- Vols automobile → - 45%
- Vols accessoires → + 9%
- Vols 2 roues → - 15%
- Vols à la tire → + 5,3%
- Dégradations → - 37%

Les faits qui augmentent malgré tout sont dus à une forte majorité de mineurs (69,6%) Ce qui traduit parfaitement une réponse inadaptée, non dissuasive de la justice et l'incapacité de leurs parents à faire face.

**Alain Boulanger** déplore les tolérances verbales accordées à certains commerces et à leurs clients d'utiliser l'espace public avec l'assurance de ne point risquer l'intervention de la police municipale, ou au travers d'aménagement de voirie. Il dit aussi être très attentif à tout ce qui se passe à proximité de l'autoroute qui ne peut pas être un « no mens land » où chacun ferait ce qui lui plait après s'être emparé de l'espace public.

Le boulanger rue Jean Charcot s'explique sur le changement d'emplacement des potelets devant sa boutique, qu'il a négocié avec les services techniques de la voirie

**Monsieur Ségura**, Conseiller Général d'Aulnay Nord, pose les questions suivantes :

- La police de proximité qui existait avant, ne devrait-elle pas être rétablie ?
- Avons-nous autant de policiers qu'en 2001/2002 ?
- Ne peut-on pas harmoniser les missions des polices nationales et municipales ?

**Monsieur Cannarozzo** répond que :

- La police de proximité n'a jamais été mise en place à Aulnay.
- Le nombre de policiers, en année pleine, reste inchangé mais il peut y avoir un peu de décalage entre les départs et les remplacements.
- Les fonctions des deux polices devraient être régies par des textes.

Ces échanges de point de vue étant hors de propos et le temps dont disposait Mr Cannarozzo étant écoulé, il est mis fin à la réunion.

*Au final, une soirée plus satisfaisante sur la forme que sur le fond. La présence de Monsieur CANNAROZZO tranche avec toutes ces années où nous avons dû nous contenter régulièrement d'une fin de non recevoir à toutes nos sollicitations ainsi qu'à tous nos courriers. A cette discrimination, nous n'avons pas totalement tourné le dos. Nous ne serons pas dupes d'une forme de duplicité qui permette d'esquiver les vrais problèmes et au final, nous nous apercevons que de nombreuses questions sont restées sans réponse à cause d'interventions excessivement longues.*

*Nous étions en attente de décisions sur toutes les anomalies signalées le 15 juin 2006 à un fonctionnaire de la municipale. Nous sommes restés sur notre faim, peut-être parce-qu'il n'y avait rien à nous répondre...*

*Les instructions de tolérance données au personnel conduisent à une aggravation de l'incivisme des automobilistes qui font assez peu l'objet d'actions de prévention, voire d'éducation. Cette tolérance nous la jugeons électoraliste, elle frôle le laxisme et elle est décidée par des responsables politiques. Il ne peut être accepté que les trottoirs qui sont dédiés exclusivement aux piétons soient utilisés par des automobilistes pour stationner. Cela induit une dangerosité augmentée par l'agrandissement de la largeur des voies de roulement et conduit à un trafic de transit accru.*

*Entre une police municipale tolérante d'environ 60 fonctionnaires chargés de soulager une police nationale débordée, nous n'avons pas de bonnes raisons d'être optimistes quant aux services que nous sommes en droit d'attendre.*

*Nous sommes fondés à penser que le Ministre de l'Intérieur attribue des effectifs au Commissariat d'Aulnay en tenant compte des effectifs de la Police Municipale. N'avons-nous pas le droit de penser que nous payons 2 fois pour le même service et cela sans être assurés que les effectifs sont présents où il faut et avec la formation adéquate ?*